



COMMUNIQUE DE PRESSE

Très Haut Débit : Les travaux avancent !

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire, opéré par la Collectivité Territoriale de Martinique, Le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique informe les usagers que des travaux de réalisation de génie Civil pour le raccordement optique d'établissements scolaires seront réalisés :

- sur la Route Départementale n°2, au quartier Beauséjour, sur le territoire de la Ville de TRINITE **du lundi 23 Avril au 15 Mai 2018,**
- sur la Route Départementale n°37, à l'entrée du bourg, sur le territoire de la Ville des ANSES D'ARLET **du mercredi 25 Avril au Lundi 7 Mai 2018,**
- sur la Route Départementale n°1 et la Route Départementale n°29a, sur le territoire de la Ville du ROBERT **du jeudi 26 Avril au mardi 8 Mai 2018.**

Ces travaux se dérouleront de jour, de 9h00 à 16h00. Une signalisation sera mise en place à cette occasion.

Pour rappel, le projet mené par la CTM, d'un montant total de 141 M€ a pour objectif d'atteindre une couverture totale du territoire en Très Haut Débit, d'ici 2022.

Ainsi, en 2017 ont eu lieu :

- La signature de marché pour la conception et réalisation du Réseau Très Haut Débit
- La signature du contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau THD de Martinique

Le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique invite les usagers de la route à la prudence et au respect de la signalisation mise en place et les remercie d'avance de leur compréhension.

Fort-de-France, le 23 avril 2018